

# BILAN RECOMMANDATIONS EUROPARC

---

## FORUM

### → Recommandations Europarc

Pour atteindre les buts fixés dans sa CETD, le PNR LAT a besoin de :

- renforcer son forum, tant sur la forme que sur la fréquence ;
- définir les principaux buts de ce forum et les faire savoir/connaître aux membres.

Enfin, les membres du forum doivent s'efforcer de développer une identité Parc distincte, dans une région déjà connue et compétitive.

### → Réponse PNR LAT

Cf. [fiche bilan « Animer un forum permanent des acteurs »](#).

Articulé autour du Val de Loire, le PNR LAT s'étend sur un territoire éminemment touristique. Les institutions compétentes y sont nombreuses et invitent régulièrement les acteurs touristiques à des réunions afin de participer à la conception d'une stratégie ou à la mise en œuvre d'un plan d'actions. Les élus, techniciens, socioprofessionnels et associatifs en lien avec le tourisme sont donc très sollicités.

Fort de ce constat, les membres du comité de suivi de la CETD ont souhaité optimiser les temps de rencontre et d'échanges organisés dans ce cadre.

Ils ont donc convenu que :

#### **1. Le forum du PNR LAT se tient annuellement**

L'ensemble des acteurs du tourisme y est invité. Sont également conviés les personnes traitant ou intéressées par les domaines thématiques de chaque forum. La liste des invités est donc évolutive.

Chaque année, le forum réunit plus d'une centaine de participants.

#### **2. L'évolution du plan d'actions de la CETD ne fait pas l'objet d'un temps dédié lors des forums**

Le PNR LAT a choisi de ne pas perdre les participants dans une longue liste d'actions à suivre lors des forums. L'état d'avancement des actions est donc présenté en commission « Tourisme et loisirs » du PNR et sur l'extranet.

#### **3. Les forums sont consacrés aux échanges et réflexions nécessaires :**

- **à la mise en œuvre concrète d'une action emblématique de la CETD ;**
- **à la formulation de possibles réponses à de nouveaux enjeux touristiques ou de territoire.**

Cette « spécialisation » de chaque forum permet de dépasser un niveau informatif descendant du PNR vers les participants et de faire de ces séances un lieu d'échanges prospectifs où les travaux des participants ont une réelle plus-value pour l'action de la CETD. En effet, chaque proposition est étudiée par le comité de suivi de la CETD et/ou le Bureau du PNR afin d'alimenter son plan d'action « Tourisme et loisirs ».

A noter : depuis 3 ans, les modes de gouvernance et de participation au sein du forum sont résolument plus efficaces grâce à la chargée de mission « Education et participation ». Cette

dernière a suivi une formation continue « Pilote de dispositif de participatif à l'IFREE » d'1 an et apporte dorénavant ses compétences/expériences à l'organisation de l'événement.

## **PARTENARIAT ET TRAVAIL EN RESAU**

### **Au local**

#### **→ Recommandations Europarc**

Les acteurs et autorités du tourisme participent activement à la politique du PNR LAT. Le travail effectué doit être poursuivi.

Par ailleurs, ces partenaires doivent travailler à une meilleure promotion du PNR, au-delà du local.

#### **→ Réponse PNR LAT**

##### ***Participation des partenaires à la politique touristique du PNR LAT***

Dès sa création, conscients des compétences de certaines structures déjà en place et soucieux du bon usage des dépenses publiques, les élus du PNR LAT ont souhaité une équipe technique réduite afin d'activer et valoriser au maximum les partenariats.

Ainsi, pour chaque action de sa CETD, le PNR a animé un comité de pilotage qui réunit les principaux partenaires et parties prenantes afin notamment de : s'accorder sur les objectifs de l'action - définir les conditions de mise en œuvre - mutualiser les moyens techniques et financiers - assurer le suivi de la conception à l'évaluation.

Plus qu'une méthode de travail, ce mode de « faire ensemble » est pour le PNR une vraie « philosophie ». Enrichissant le projet par les échanges, il permet par ailleurs de garantir son appropriation et donc de lui offrir les conditions nécessaires à sa réussite, animation et pérennité.

##### ***Promotion du PNR LAT par les partenaires***

Les partenaires du PNR LAT assurent la promotion de ce derniers sur les salons touristiques nationaux auxquels ils participent.

### **A l'échelle européenne**

#### **→ Recommandations Europarc**

La Commission note l'absence d'un réseau de travail européen. Il faut développer un travail en réseau avec les autres espaces protégés d'Europe, au cours des 5 ans.

#### **→ Réponse PNR LAT**

Avec un 1<sup>er</sup> programme CETD 2014-2018 déjà ambitieux à l'échelon local, les élus du PNR LAT se sont un peu étonnés de cette recommandation. De plus, lors de réunions à sa Fédération, le PNR a pu échanger avec d'autres PNR agréés CETD et aucun d'entre eux n'a dû remplir cette exigence. Enfin, dans un contexte de moyens constants et de révision de Charte du Parc, les élus ont souhaité que son action soit consacrée prioritairement à la réalisation des actions locales de sa CETD et au transfert d'expériences aux Département et Régions (partenaires financeurs) ainsi qu'aux autres PNR de France. Le PNR LAT ayant fait de l'expérimentation une de ses « spécialités », ces temps de transfert d'expériences sont importants. Ils concernent : la marque VPNR, les Ambassadeurs, la maîtrise des activités de loisirs dans les espaces naturels...

PNR LAT – CETD 2014/2018

*Recommandations Europarc*

Ces différents points n'ont cependant pas empêché le PNR LAT de lier un partenariat avec son cousin Jura Vaudois sur la question des Ambassadeurs.

Cf. fiche bilan « Développer un réseau de greeters » ».

## **RELATIONS CETD ET CHARTE DU PNR LAT**

### **→ Recommandations Europarc**

Il faut renforcer la stratégie/les actions de la CETD et différencier cette dernière de la Charte du PNR.

### **→ Réponse PNR LAT**

Dans un contexte de révision de sa Charte et de moyens humains/financiers au mieux constants, il est irréaliste de solliciter du PNR LAT qu'il différencie son projet de CETD 2019-2023 de sa future Charte de Parc.

Si le PNR souhaite porter haut les valeurs du développement durable, l'ensemble de ses actions « Tourisme et loisirs » doivent pouvoir s'inscrire dans le cadre de la CETD et réciproquement. C'est pourquoi le PNR a missionné, en juin 2018, ATEMIA DEVELOPPEMENT pour l'assister dans ses réflexions et travaux. Ce bureau d'études aura en charge de :

- réaliser une analyse diagnostique détaillée et prospective « Tourisme » du territoire, de l'action du PNR et des acteurs potentiellement concernés par le développement du tourisme durable ;
- définir et hiérarchiser les enjeux « Tourisme » 2018-2038 sur ce territoire, en lien avec le champ d'action du PNR et en complémentarité des politiques menées ou à venir de ses partenaires ;
- proposer une stratégie et un programme d'actions respectant les critères de la CETD ;
- animer la nécessaire concertation des partenaires ;
- rédiger les documents suivants : dossier de candidature à la CETD et rubrique « Tourisme et loisirs » de la nouvelle Charte de Parc 2023-2038.

## **AGENT REFERENT**

### **→ Recommandations Europarc**

La Commission pense que ces questions relatives au dossier CETD seraient mieux abordées et centralisées par une personne en poste à plein temps sur ce sujet. Cela permettrait également d'aider à développer le travail sur le volet 2.

### **→ Réponse PNR LAT**

Encore une fois, dans un contexte financier qui s'est notablement durci pour ses collectivités membres, les élus du PNR LAT ne souhaitent, aujourd'hui et dans l'avenir, aucune nouvelle embauche. Cela est d'autant plus vrai sur une mission comme le « Tourisme » où les acteurs intervenants sont déjà nombreux et où le PNR doit prouver sa compétence et légitimité pour apporter une plus-value « développement durable » dans l'offre du territoire.

Toutefois, conscients de l'important programme d'actions de la CETD à lancer, les élus ont accepté d'embaucher un saisonnier pour l'accueil de la Maison du Parc durant les 2 mois

d'été en 2015, 2016 et 2017. Cette embauche a permis aux 2 agents d'accueil de la Maison du Parc de travailler en retrait et d'assister efficacement la chef du service « Tourisme et médiation des patrimoines » dans le déploiement de la marque VPNR.

Enfin, le PNR étant persuadé que la richesse d'une action est notamment liée à son approche pluridisciplinaire et transversale, une partie de son équipe a directement travaillé à la réalisation du plan d'actions de la CETD.

[Cf. BILAN\\_budget\\_cetd.](#)